

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE GARONNE



CCTP DU LOT - 04

- MENUISERIE BOIS -

/ V002 / 03-05-2016



FREDERIC LANGLOIS architecte DPLG

Inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes sous le N°national 29156

Expert Judiciaire inscrit près la Cour d'Appel de Toulouse - Membre du Collège des Experts Architectes de Midi-Pyrénées

Adresse postale : chez F. LANGLOIS – LE VILLAGE - 81500 – BELCASTEL

(05 81 40 70 88) – 06 83 05 83 74 / langlois-architecte@orange.fr

SOMMAIRE

1.	GENERALITES	3
1.1	Prescriptions générales	3
1.2	Documents de référence.....	3
1.3	Obligation de l'entrepreneur	4
1.4	Prescriptions particulières	5
1.5	Traitements	7
1.6	Dossier d'exécution	8
1.7	Dossier des ouvrages exécutés.....	9
2.	MENUISERIES EXTERIEURES BOIS.....	9
2.1	MENUISERIES EXISTANTES	9
2.2	MENUISERIES EXTERIEURES	11
2.3	FENETRES.....	11
2.4	PORTE en profilé aluminium	13
2.5	POSE EN RENOVATION de MENUISERIES extérieures bois.....	13
2.6	PORTES	15
2.7	VITRAGES SPECIAUX.....	15
2.8	FERMETURES ELECTRIQUES	16
2.9	ACCESSOIRES.....	16
2.10	AMENAGEMENTS EXTERIEURS.....	17
3.	MENUISERIES INTERIEURES BOIS.....	17
3.1	TRAVAUX DE DEPOSE	17
3.2	TRAVAUX DE REVISION	18
3.3	GESTION DES CLES.....	19
3.4	Organigramme	19
3.5	Gestion des clés du chantier.....	19
3.6	INSTALLATION DE CHANTIER	19
3.7	REPLACEMENT DE PORTE	20
3.8	BLOC-PORTE AME PLEINE	25
4.	FAUX-PLAFOND BOIS.....	31
5.	AMENAGEMENTS INTERIEURS	31
5.1	Habillages	31
5.2	Escalier	33
5.3	Divers.....	34
5.4	Pose d'affichages (fourniture hors lot)	34
5.5	Pose écran de projection (fourniture hors lot).....	34
5.6	PLACARDS ET AMENAGEMENT	34
5.7	DIVERS	36
5.8	Trappes de visite	36
5.9	Plinthes	37
5.10	Cimaise	39
5.11	Caisson store	39

1. GENERALITES

1.1 Prescriptions générales

- Les ouvrages publics ou parapublics seront protégés (voirie, assainissement, P.T.T., GDF, EDF, éclairage, arrosage pour réduire la poussière, etc...).
- Les accès (lieu et horaires) du chantier seront définis avant le démarrage des travaux, en accord avec le maître d'œuvre, le Maître d'Ouvrage et le coordonnateur SPS.
- L'entrepreneur est libre de se rendre sur place afin de prendre connaissance de l'état des lieux avant la remise de son offre.
- Les dispositions du PGC en matière d'installation de chantier et de sécurité seront respectées.
- Les travaux décrits dans les obligations générales d'une part et dans les instructions particulières propres au chantier seront entièrement exécutés pour un prix global et forfaitaire.
- Les frais d'engins spéciaux ou de prestations manuelles et mécaniques spécifiques et nécessaires ainsi que la fourniture seront inclus dans ce prix.
- Tous les prix comprennent la démolition le chargement, le transport et le déchargement, l'évacuation aux décharges homologuées et/ou publiques, les droits de décharge.
- L'entrepreneur ne pourra jamais arguer que des erreurs ou omissions aux plans et aux devis puissent le dispenser d'exécuter tous les travaux indispensables à leur parfait achèvement ou fassent l'objet d'une demande de supplément de prix.
- L'application de tous les textes concernant les règles de construction ou les différents règlements de sécurité propres au type de travaux qui seront parus avant l'établissement du marché reste à la charge des entreprises.

1.2 Documents de référence

Les dispositions particulières à chacun des lots sont précisées dans leurs spécifications techniques respectives. Sauf disposition particulière indiquée dans le présent document, la conception, les calculs, la fabrication en usine, l'exécution sur chantier, la mise en œuvre et le réglage de l'ouvrage, la nature et la qualité des matériaux, la protection de l'ouvrage, la réception et les essais de tout ou partie de l'ouvrage sont, dans leur ensemble, conformes aux normes, règlements, prescriptions techniques et recommandations professionnelles en vigueur. Pour tous les documents énoncés ci-après, il est retenu la dernière édition publiée à la date des pièces écrites du marché de travaux. L'Entrepreneur est tenu de signaler à la Maîtrise d'Œuvre toute contradiction entre les documents cités ci-dessus et le projet (plans, devis descriptifs, etc...). Les procédés et matériaux non traditionnels, non régis par les documents de référence cités ci-dessus doivent obligatoirement, lorsque ceux-ci sont instruits et prononcés par un groupe spécialisé du CSTB, posséder un Avis Technique ou un ATEX ("Appréciation Technique d'Expérimentation" pour les produits récents).

Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l'Art et devront répondre aux prescriptions techniques et fonctionnelles comprises dans les textes officiels existants le premier jour du mois de la signature du marché et notamment :

- Le code de l'Urbanisme ;
- Le code de la construction et de l'habitation ;
- Les Règles de l'Art ;
- Les Normes Françaises (NF) et Européennes (EN) homologuées ;
- Les Cahiers des Charges des DTU (Documents Techniques Unifiés) et de leurs additifs publiés par le CSTB avec les différentes mises à jour et annexes ;
- Les Cahiers des Clauses Spéciales des DTU, Les règles des D.T.U. ;
- Les Règles Professionnelles ;
- Eventuellement les ATEC, ATX ou ETN ;
- La Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA) ;
- La Réglementation Thermique (RT 2005) ;
- Documents techniques COPREC n° 1 et n° 2 "Contrôle technique des ouvrages" publiés au supplément 82.51 Bis de Décembre 1982 du Moniteur ;

- Les lois, décrets, arrêtés, circulaires et recommandations intéressant la construction ; Le code du travail (livre 2) ;
- Le code général des collectivités territoriales (livre 2) ;
- Le code de l'environnement (partie législative) ;
- Les règlements de sécurité ;
- Les réglementations incendie ;
- La note de sécurité.
- Les prescriptions de la santé publique.
- Les avis des Bâtiments De France ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés privés ;
- Le résultat de la campagne de sol .
- Les remarques du permis de démolir ;
- Les attendus du permis de construire ;
- La note de sécurité ;
- Les avis du coordonnateur de sécurité existants ou à venir ;
- Les avis et observations du contrôleur technique existants ou à venir.

1.2.1 Liste des DTU :

- DTU 31.1 (NF P 21-203 de mai 1993) : Charpente et escalier en bois ;
- DTU 34.1 (NF P 25-201 de mai 1993) : Ouvrage de fermeture pour baies libres ;
- DTU 36.1 (NF P 23-201 de novembre 2000) : Menuiserie en bois ;
- DTU 39 : (NF P 78-201 d'octobre 2000) : Vitrerie ;
- DTU 51.1 (NF P 63-201 de février 2004) : Parquets à clouer ;
- DTU 51.2 (NF P 63-202 d'août 1995) : Parquets collés.
- DTU 51.3 (NF P 63-2023 de novembre 2004) : Planchers en bois ou en dérivés du bois ;
- DTU 51.11 (NF P 63-203 de décembre 1997) : Pose flottante des parquets et revêtements de sol contre-collés à parement bois.

1.2.2 Règles de calculs :

- - Réglementation Thermique 2005 : Méthode de calcul Th-CE et Règles d'application Th-Bât - I - S ;
- - Règles PS (NF P 06-013) de décembre 1995 : Règles applicables aux bâtiments, dites Règles PS 92.
- - Règles PS-MI 89 (NF P 06-014) révisées 92 : Construction parasismique des maisons individuelles et des bâtiments assimilés.
- - NF EN 1998-1 de septembre 2005 : Eurocode 8 - Calcul des structures pour leur résistance aux séismes.
- - Règles NV 65 (de mars 2000) : Règles définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions et annexes ;
- - Règles N 84 modifiée 95 (de septembre 1996) : Action de la neige sur les constructions ;
- Cette liste n'est pas limitative, l'entreprise devra tenir compte de l'ensemble des règlements, qui seront en vigueur lors de l'exécution du chantier

1.3 Obligation de l'entrepreneur

- L'entrepreneur devra impérativement avoir pris connaissance du rapport de sol joint en annexe au présent CCTP.
- L'entrepreneur devra compléter ou modifier le présent descriptif pour assurer le parfait achèvement des ouvrages, lesquels ne doivent faire l'objet d'aucun supplément.
- Les notes de calculs seront soumises à l'approbation du bureau de contrôle avant le démarrage des travaux.
- L'entrepreneur devra prendre contact avec les services de la ville pour le repérage des réseaux existants.
- Les travaux devront être réalisés en parfaite coordination avec le lot Gros œuvre
- Aucune canalisation, ni câble, rencontré dans les fouilles ne devra être détérioré sans accord de l'architecte.
- Toutes les mesures seront prises pour que les fonds de fouilles soient maintenus en état pour que le sol ne soit pas défoncé et que sa cohésion reste intacte.

1.3.1 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT

D'une façon générale, l'entrepreneur doit consulter ou se procurer auprès du maître d'œuvre , tous les renseignements nécessaires à ses études.

Il a le devoir de les connaître et ne pourra, lors de l'exécution, ignorer les descriptifs des autres corps d'état, et de ce fait, demander des suppléments de prix.

L'entrepreneur du présent lot devra la mise en œuvre de l'aire de lavage des camions et des toupies.

1.3.2 ENTRETIEN DES OUVRAGES

L'entrepreneur devra réviser tous ses ouvrages et s'assurer qu'ils soient parfaitement étanches. Jusqu'à l'entier achèvement et la réception des travaux, l'entrepreneur remplacera les objets détériorés. Tous les ouvrages devront être livrés en parfait état de finition et de propreté.

1.3.3 TRAVAUX ANNEXES

Pour ce qui est des ouvrages posés dans la maçonnerie, les réservations devront être exécutées par l'entrepreneur du présent lot, étant rappelé que celui ci est tenu de réserver gratuitement tous les trous et réservations que les entreprises lui demanderont en temps voulu.

Au cas où les plans de réservation ne parviendraient pas en temps utile à l'entrepreneur de gros œuvre , tous les refouillement nécessaires pour la pose des ouvrages du présent lot seront exécutés obligatoirement par l'entrepreneur du lot Gros -Œuvre / Maçonnerie, mais à la charge de l'entreprise titulaire du lot responsable de ces plans.

1.3.4 PRINCIPE DE L'ETUDE

L'entrepreneur doit étudier ce projet type et en vérifier, dans le cadre de ses connaissances de spécialiste et sous sa seule responsabilité, d'une part les dispositions, d'autre part les calculs de quantités dans le quantitatif.

L'entrepreneur doit obligatoirement répondre sur les bases du projet type, c'est à dire qu'après avoir calculé les quantités, il doit les assujettir de prix unitaires. Le prix total constituant le prix global et forfaitaire.

1.4 Prescriptions particulières

1.4.1 Organigramme

Pour l'ensemble des serrures :

- du présent lot
- du lot Menuiseries extérieures
- du lot Serrurerie
- combinaison à la demande du Maître d'Ouvrage
- frais de combinaison à la charge des entreprises
- gérance de l'organigramme AU PRESENT LOT.

Il sera fourni :

- 3 clés par serrure
- 3 clés pour passe partiel ou sous-passe
- 5 clés pour passe général.

avec étiquettes stipulant l'affectation de ce dernier ainsi que le lot concerné.

Les cylindres de sûreté seront avec profil européen et à barillet 14 à 23 pistons actifs à clé forée réversible, deux marques possibles à soumettre au choix de l'utilisateur

1.4.2 Matériaux

ESSENCE

- Les bois employés pour les menuiseries intérieures seront de qualité parmi les résineux : sapin, épicéa, mélèze ; et les bois durs : chêne, noyer, bois exotique...
- Classement suivant les normes NF 51.510, essence et qualité et parmi les feuillus durs coloniaux : chêne, niangon ou sipo, doussié. Les bois seront de la classe A.
- Le fil sera droit, il ne sera admis que des nœuds sains et adhérents d'un diamètre inférieur à 10 mm ou nœuds noirs d'un diamètre inférieur à 5 mm.

Toutes les autres anomalies seront rigoureusement exclues.

1.4.3 TAUX D'HUMIDITE

- Les ouvrages de menuiseries intérieures présenteront un taux d'humidité compris entre 9 et 12, rétractabilité conforme à la norme NFB 51.006

1.4.4 CONTREPLAQUE ET PANNEAUX DE PARTICULES

- - Tous les panneaux contre-plaqués et particules employées seront conformes à la norme 51.120 et suivantes pour les panneaux de particules, et NFB 51.32 et suivantes pour les contre-plaqués.

1.4.5 IMPRESSION DES BOIS

- - Toutes les menuiseries intérieures bois recevront obligatoirement avant pose une couche d'impression sur la totalité de leurs faces, couche due par l'Entreprise du lot Peinture.

1.4.6 QUINCAILLERIE

- - Tous les éléments de quincaillerie et serrurerie devront être conformes aux spécifications de la Norme NFP 26.
- - Les serrures seront de première qualité et de marque SNFQ ou NFSNFQ.
- - Les types de ferrage sont fournis à titre indicatif au chapitre "Prescriptions Particulières blocs-portes".
- - La quincaillerie mise en œuvre proviendra de fabricants réputés.

Le devis descriptif de base donne les types de quincaillerie exigée. Au cas où la force des ferrages prévus, paumelles, charnières, crémones, etc., ne correspondrait pas à l'usage demandé, l'entrepreneur devra modifier, et ce sans aucune plus-value, les dimensions et forces desdits ferrages.

1.4.7 Mise en œuvre

- - L'entrepreneur devra communiquer à l'architecte et au bureau d'études les plans de détail pouvant concerner les autres corps d'état
- - Toutes les dimensions indiquées au quantitatif sont à vérifier sur plans d'exécution de l'architecte ou sur place, avant la mise en fabrication des ouvrages
- - Tous les prix comprendront les prises, scellements, vis, chevilles, tampons, happes scellées, nécessaires à la fixation des ouvrages, ainsi que les rebouchages et les garnissages avant l'intervention du peintre
- - L'entrepreneur aura à sa charge, la protection de ses ouvrages, le nettoyage et l'évacuation de ses gravois
- - Les sections de bois devront être fournies par l'entrepreneur adjudicataire au bureau de contrôle avant la mise en fabrication
- - Les plans de détail et d'exécution sont à faire approuver par le bureau de contrôle.
- - L'entrepreneur devra étudier les profils et sections de ses ouvrages, de façon à garantir leur bonne tenue dans le temps.
- - Toutes précautions nécessaires seront prises à la pose, au calage des différents éléments, afin de leur assurer un aplomb, un alignement et un niveau corrects.
- - En cas de défaut de tablettage, l'Entrepreneur du présent lot a à sa charge tous bouchements, garnissages entre ces ouvrages et les supports, tel que garnissage entre murs et plinthe bois, entre murs et huisseries...
- - L'Entrepreneur devra assurer à ses frais et pendant toute la durée du délai de garantie, tous les réglages et mises au point nécessaires de façon à assurer le bon fonctionnement de l'ensemble de ses ouvrages.
- - Les portes planes de distributions intérieures posséderont le label NFCTB, épaisseur minimale de 40 mm.

- - Les portes intérieures à vitrer posséderont des parements dont l'épaisseur tiendra compte des masticages sur les deux faces.
- - Les dimensions, le nombre et le mode de fixation des quincailleries, doivent permettre de satisfaire aux essais sur les ouvrages terminés, essais prévus par les Normes en vigueur.
- - En attendant leur mise en place, les menuiseries seront entreposées à l'abri de l'humidité et dans des conditions telles que la qualité des fournitures ne risque pas d'en être altérée.
- - Les menuiseries seront posées avec la plus grande précision et en aplomb parfait à leurs emplacements définis par les documents contractuels ou par les ordres du Maître d'Œuvre. Elles seront fixées avec soin de manière à ne pouvoir se déplacer pendant l'exécution des scellements, lesquels, y compris les raccords, sont à la charge de l'Entreprise adjudicataire du présent lot.
- - Les tolérances de pose, réglage et planitude seront de 2 à 4 mm maximum pour la verticalité et l'horizontalité.
- - Les cales et les étrésillons provisoires nécessaires seront placés par l'adjudicataire de façon à empêcher toute déformation des menuiseries durant l'exécution des travaux relatifs aux autres corps d'état.
- - Les angles vifs de toutes les parties susceptibles d'être détériorées pendant l'exécution des travaux, seront protégés au moyen de tout dispositif de protection au choix de l'Entrepreneur. Ce dispositif sera laissé en place pendant toute la durée des travaux autant de temps que le Maître d'Œuvre l'exigera.
- - L'Entrepreneur devra toujours vérifier sur place les mesures des ouvrages qui lui seront commandés, de manière qu'ils s'ajustent convenablement aux emplacements où ils doivent être posés, sans que l'Entrepreneur puisse réclamer, dans la mesure où les menuiseries auront été commandées avant l'achèvement des maçonneries qui doivent les recevoir.
- - Sauf spécification contraire, la fourniture et la pose des ferrures (quincaillerie comprise) des menuiseries neuves, seront dues par l'Entrepreneur de menuiserie, qui sera ainsi responsable du bon fonctionnement de la totalité de l'ouvrage pendant le délai de garantie.
- - Toutes les pièces qui doivent rester en contact avec les maçonneries seront traitées avant pose au moyen d'un produit d'imprégnation fongicide, hydrofuge et insecticide.
- - Avant mise en place des produits verriers, les feuillures recevront une couche d'impression à la charge du présent lot.
- - L'entrepreneur devra prendre toutes ses dispositions pour l'incorporation des huisseries métalliques dans les voiles béton, ou dans les ouvrages de Plâtrerie, de maçonnerie, et cela sans aucune plus-value.

1.5 Traitements

1.5.1 TRAITEMENT AUX INSECTES

Tous les bois mis en œuvre dans le projet recevront avant leur mise en œuvre un traitement fongicide, insecticide et anti cryptogamique par trempage ou pulvérisation.

Le nom commercial du produit de traitement sera à indiquer au peintre afin de prévoir les peintures d'impression compatibles avec le produit de traitement.

1.5.2 TRAITEMENT AU FEU

Les menuiseries avec classement au feu devront répondre notamment à la norme NFS 61.937.

Les portes coupe-feu à fermeture automatique maintenues ouvertes pendant l'exploitation devront avoir des plaques signalétiques " porte coupe feu - ne mettez pas d'obstacle à la fermeture " en lettre blanche sur fond rouge ou vice versa.

Tous les blocs-portes avec classement au feu devront avoir fait l'objet d'un essai normalisé au CSTB. Le procès-verbal d'essai de résistance au feu sera fourni pour chaque type de porte.

Le ferrage et tout accessoire de ces portes seront conformes à ceux utilisés lors de l'essai de résistance au feu. Tout accessoire rajouté sera adapté afin de conserver le classement au feu de la porte.

En ce qui concerne les portes de recouvrements des circulations, les attestations de conformité à la norme NFS 61.937 sont à transmettre au bureau de contrôle.

1.5.3 TRAITEMENT ACOUSTIQUE

PV d'essai acoustique à fournir au bureau de contrôle et à l'acousticien pour l'ensemble des menuiseries concernées au présent dossier.

Tout accessoire (oculus, châssis latéral, etc.) rajouté sera adapté afin de conserver le classement acoustique

de la menuiserie.

1.5.4 Prise - Réservations - Scellement

L'Entrepreneur du présent lot devra l'exécution de tous les trous, réservations, percements, prises et scellements, et le garnissage pour l'ensemble de ses ouvrages. Il pourra faire réserver tous les trous de scellements, prises, etc... au lot gros-œuvre, sous réserve de lui fournir tous les plans de réservation au minimum un mois avant l'exécution du gros-œuvre.

Il devra la fourniture de tous les éléments de fixation qui seraient à incorporer au gros-œuvre.

Il demeurera solidairement responsable avec l'entrepreneur de gros-œuvre de toutes les prises, réservations, scellements, mise en place de douille, etc., incorporés au gros-œuvre.

1.6 Dossier d'exécution

L'Entrepreneur doit établir le dossier d'exécution, qui comprend les documents suivants :

Les plans de repérage et d'implantation des éléments de l'ouvrage,

Les plans d'exécution,

Les plans d'atelier et de chantier,

Les notes de calculs,

Les procédures de fabrication, de montage,

Les procès-verbaux d'essais d'étude et d'agrément,

Les fiches techniques et C.C.P.U. des matériaux utilisés,

Les fiches techniques définissant les revêtements de surface des métaux et leurs procédures d'application,

La description des techniques particulières, hors normes, mises en œuvre pour respecter le Cahier des Charges.

Ce dossier est accompagné des échantillons requis. Les documents d'exécution doivent être établis et avoir été visés, préalablement à l'exécution. Après la signature du présent marché, l'Entrepreneur soumet à la Maîtrise d'Œuvre, pour approbation, la liste des documents d'exécution et le calendrier de production de ces documents. Ce calendrier est compatible avec le calendrier d'exécution, et tient compte des temps d'approbation et des éventuels allers-retours.

1.6.1 Plans d'exécution :

Les plans d'exécution doivent définir à eux seuls complètement les formes et la constitution des ouvrages, de toutes leurs pièces et leurs assemblages. Ils comprennent les plans de repérage, les plans d'implantation et les plans de détails, chacun d'eux étant établi à une échelle appropriée.

L'ensemble des détails d'assemblages est représenté avec, pour chaque assemblage, la totalité des pièces dessinées à l'échelle ainsi que les éléments contigus mis en œuvre par d'autres lots. Les plans d'exécution sont établis à partir du dossier et des indications fournis par la Maîtrise d'Œuvre, en cohérence avec le tracé géométrique, la note de calculs et les procédures de fabrication et de montage. Ces plans sont exécutés conformément aux règles de l'art, et comprennent notamment les indications suivantes :

La nomenclature et le repérage complets des éléments représentés ;

Toutes les dimensions des éléments ;

Les surcharges admissibles sur les divers éléments ou zones ;

La nature des matériaux structurels et leurs caractéristiques mécaniques (qualités, charges de rupture, etc.) ;

Toutes les sujétions de raccordement à l'interface avec d'autres corps d'état ;

Tous les percements, réservations ou trémies pour les passages de gaines, conduits, canalisations des autres corps d'état.

1.6.2 Visa du dossier d'exécution :

L'Entrepreneur doit remettre le dossier d'exécution à la Maîtrise d'Œuvre. Ce dossier peut être remis par étapes, suivant un calendrier approuvé au préalable par la Maîtrise d'Œuvre à la condition qu'à chaque étape, les plans présentés soient cohérents et accompagnés des calculs et pièces justificatives correspondants.

1.6.3 Notes de calculs :

L'Entrepreneur établit une note de calculs complète et cohérente pour la justification de l'ensemble de ses ouvrages, sur la base de la

modélisation unique et de toutes les modélisations complémentaires requises. L'Entrepreneur effectue la justification de l'ensemble de l'ouvrage, notamment :

Le dimensionnement de tous éléments de structure, couverture et façade ;

Le dimensionnement de tous assemblages et détails ;

La justification de certaines pièces d'assemblage peut nécessiter des analyses informatiques aux éléments finis. Le dimensionnement des poteaux et poutres de la structure sont effectués en se conformant aux formes et dimensions représentées dans les plans du marché. La justification de la totalité des pièces doit respecter les normes et spécifications décrites dans le présent document.

L'Entrepreneur effectue en outre l'ensemble des analyses des phases de montage. L'Entrepreneur modifie, à sa charge, les points de la note de calculs qui font l'objet d'une objection de la part de la Maîtrise d'Œuvre (objection d'ordre technique ou pour non-respect de l'esprit de la conception initiale.

1.7 Dossier des ouvrages exécutés

A l'issue du chantier, les plans, notes de calcul et fiches techniques doivent être complétés ou refaits de façon à être rendus conformes à l'exécution définitive. Le dossier des ouvrages exécutés comprend :

Le dossier d'exécution mis à jour ;

- Les notices d'utilisation, de réparation et de maintenance des ouvrages ;
- Les fiches de contrôles et de la fabrication, du montage et des produits utilisés.

Ce dossier est diffusé conformément aux spécifications des pièces générales du marché.

2. MENUISERIES EXTERIEURES BOIS

2.1 MENUISERIES EXISTANTES

2.1.1 Dépose

Dépose des menuiseries extérieures - conservation des dormants

Travaux comprenant :

- La dépose des vantaux existants
- La découpe soignée des ferrages sur dormant, dévissage
- Compris dépose des appuis de fenêtres et des seuils de porte
- Les murs conservés ne devront subir aucune détériorations
- La protection des ouvrages adjacents
- Mise en place d'une protection contre la chute des personnes et des matériaux pendant l'intervention.
- Evacuation à la décharge agréée suivant tri.

Mode de métré : Au mètre carré

Dépose des menuiseries extérieures - compris dormants

Travaux comprenant :

- La dépose des menuiseries dans murs porteur et maçonnerie y compris cadre.
- La découpe soignée des pattes de scellement, dévissage
- Compris dépose des appuis de fenêtres et des seuils de porte
- Reprise des jambages, seuils et linteaux au mortier de ciment avec finition lisse.
- Les murs conservés ne devront subir aucune détériorations
- La protection des ouvrages adjacents
- Mise en place d'une protection contre la chute des personnes et des matériaux pendant l'intervention.
- Evacuation à la décharge agréée suivant tri.

Mode de métré : Au mètre carré

Plus-value pour protection provisoire

Fermeture provisoire CTBH et bloc-porte d'accès provisoire en bois

Compris dépose des protections pour mise en place des menuiseries extérieures

Mode de métré : Au mètre carré

2.1.2 Adaptation

Révision

Travaux comprenant notamment :

- Nettoyage soignée intérieur et extérieur des menuiseries existante compris vitrage
- Vérification du bon fonctionnement des ouvrants et réparation le cas échéant
- Reprise de peinture ponctuelle intérieure et extérieure au niveau des écailles compris ponçage, préparation du support et peinture laque teinte dito existant
- Toutes sujétions de prestations de façon à obtenir un aspect et un fonctionnement neuf des menuiseries existantes
- Mode de métré : Au mètre carré

Entrées d'air (sur menuiseries existantes)

Fourniture et pose d'entrées d'air en applique compris percement des profilés existants des menuiseries extérieures. Débit des entrées d'air : 30m3/h

Mode de métré : Au mètre carré

2.1.3 Remplacement de vitrage

Travaux comprenant :

- La dépose des vantaux et le démontage pour remplacement des vitrages détériorés
- Evacuation du vitrage concerné à la décharge agréée suivant tri.
- Compris repose des vantaux après remplacement
- Les murs conservés ne devront subir aucune détériorations
- La protection des ouvrages adjacents
- Mise en place d'une protection contre la chute des personnes et des matériaux pendant l'intervention.

Vitrage pour châssis extérieurs:

- Double vitrage, remplissage argon peu émissif, posé en feuillure avec joint adapté et parecloses démontables
- Y compris double cordon périphérique pour maintenir l'écartement des glaces, joints étanches et label CEKAL
- Compris marquage haut et bas sur vitrage toute hauteur
- Double vitrage type STADIP PROTECT de chez SAINT GOBAIN 44.2 - 12 - 44.2
- Double vitrage 44.2-12-44.2

Mode de métré : Au mètre carré

Plus-value pour vitrage SP10

Plus-value pour mise en œuvre d'une vitre extérieure type STADIP PROTECT SP10 de chez SAINT GOBAIN (en remplacement d'une vitre SP44.2)

Mode de métré : Au mètre carré

Plus-value pour vitrage Emalit

Plus-value pour réalisation de parties opaques réalisées par des panneaux sandwich isolants thermo-acoustiques comportant une âme isolante en laine minérale haute densité hydrophobe avec parement par vitrage opaque type EMALIT compris tous profils de finition et de fixation sur l'ossature.

Mode de métré : Au mètre carré

Plus-value pour vitrage ANTELIO

Plus-value pour traitement de contrôle solaire type ANTELIO de chez SAINT GOBAIN

Mode de métré : Au mètre carré

Plus-value pour vitrage CF1/2H

Plus-value pour mise en place d'une vitre extérieure SWISSFLAM 30-19 feuilleté de

chez SAINT GOBAIN (en remplacement d'une vitre SP44.2)

Mode de métré : Au mètre carré

Plus-value petits-bois

Mode de métré : Au mètre carré

2.2 MENUISERIES EXTERIEURES

Fourniture et pose de menuiseries bois en sapin de pays en feuillure ou dans œuvre suivant indications sur le ou suivant contexte, comprenant notamment :

- Ensemble en profilés préfaçonnés, assemblés par coupe d'onglet, peints ou lasurés en usine, teinte au choix de l'architecte
- Cadre dormant constitué de traverse haute, montants latéraux, pièce d'appui avec jet d'eau, gorge de récupération des eaux d'infiltration et de condensation, montants et traverses intermédiaires selon les types
- L'épaisseur du cadre dormant devra être de largeur suffisante pour recevoir les cloisons de doublage isolantes intérieures, le cas échéant
- Double joint d'étanchéité périphérique sur ouvrants avec membrane protectrice pelable.
- Eléments à feuillure drainée
- Pièces d'appuis et ouvrants équipés de jet d'eau
- Vitrage certifié CEKAL, posé sur joint mousse et silicone. Panneaux de garnissage à parement intérieur et extérieur inaltérables bénéficiant d'un avis technique, posés en usine sous parclozes intérieures, calés selon DTU et garantissant les performances thermiques, acoustiques et de sécurité de la menuiserie.
- Couvre-joint intérieur sur les quatre faces, profilage à soumettre à l'agrément du maître d'œuvre
- Tous les bois mis en œuvre recevront en usine ou sur le site une couche de peinture d'impression à la charge du présent corps d'état.
- Les pièces d'appuis des portes fenêtres recevront un habillage métalliques (tôle 75/100ème) assurant la protection des parties soumises au passage. Cette protection sera réalisée au moyen de profilés en aluminium adaptés à la forme de la pièce d'appui
- Réservations pour ventilations et grilles de ventilation
- Pose des grilles de ventilation fournies par l'entrepreneur du lot Ventilation
- Compris tout système de ferrage, fermeture et quincaillerie tels que prises et scellement, fiches, paumelles, crémone, ferme-imposte, serrure, ferme-porte...
- Butées caoutchouc au sol au droit des portes
- Compris toutes sujétions de réalisations, pièces diverses nécessaires à la mise en œuvre, fixation, relevés contre tableaux, étanchéité...
- Compris pareclozes et petits bois suivant détails architecte
- Compris habillage allège intérieure par tablette bois médium ép. 18mm à peindre

2.2.1 Quincaillerie :

Tous les travaux de quincaillerie sont prévus au présent corps d'état. L'ensemble des fournitures sera de première qualité estampillée SNQF.

2.2.2 Vitrage pour châssis extérieurs:

- - Double vitrage, remplissage argon peu émissif, posé en feuillure avec joint adapté et pareclozes démontables
- - Y compris double cordon périphérique pour maintenir l'écartement des glaces, joints étanches et label CEKAL
- - Compris marquage haut et bas sur vitrage toute hauteur
- - Double vitrage type STADIP PROTECT de chez SAINT GOBAIN 44.2 - 12 - 44.2

1) Caractéristiques techniques :

- - Coefficient de déperdition surfacique des menuiseries : Châssis RPT, $U = 1.40 \text{ W/m}^2 \cdot ^\circ\text{C}$

2) Châssis fixes

- Châssis fixes avec traverses ou montants intermédiaires selon indications des plans de façade

Mode de métré : Au mètre carré

2.3 FENETRES

2.3.1 Ouvrant coulissant

- Ouvrants coulissants avec traverses ou montants intermédiaires selon indications des plans de façade, chaque ouvrant comportera une traverse jet d'eau,
- Poignées de manœuvre à cuvette en aluminium,
- Ferrage type coulissant à translation,
- Crémone têtère à double ancrage sur le vantail coulissant avec ergots antidégondages,
- Verrous d'ancrages sur le vantail semi-mobile.
- Limiteur d'ouverture,

Mode de métré : Au mètre carré

2.3.2 Ouvrant oscillo-battant

- Ouvrants oscillo-battant à frappe avec traverses ou montants intermédiaires selon indications des plans de façade,
- Poignées de manœuvre, selon prescriptions générales du présent lot
- Crémone ceinturante avec sécurité antifausse manœuvre, compas et pivots d'angle sur ouvrant et dormant avec réglage anti-affaissement avec capotage laqué,
- Paumelles à broches en acier zingué laqué Ø 13 mm au nombre suffisant selon les dimensions,
- Limiteur d'ouverture,

Mode de métré : Au mètre carré

2.3.3 Ouvrant à la française

- Ouvrants à frappe avec traverses ou montants intermédiaires selon indications des plans de façade, chaque ouvrant comportera une traverse jet d'eau,
- Poignées de manœuvre, selon prescriptions générales du présent lot,
- Crémone encastrée à double direction avec paneton central (2 à 4 points de verrouillage selon la hauteur),
- Paumelles à broches en acier zingué laqué Ø 13 mm au nombre de 2 à 5 selon la hauteur, avec vis antidéversement des vantaux,
- Limiteur d'ouverture,

Mode de métré : Au mètre carré

2.3.4 Ouvrant en abattant

- Ouvrants à frappe en abattant avec montants intermédiaires selon indications des plans de façade,
- Ferme-imposte encastré, commandé par treuil avec tringle articulée, possibilité de décrochement pour nettoyage des vitrages. (équipement de fermeture en nombre suffisant suivant le poids des ouvrants).
- Crémone encastrée,
- Compas limiteur d'ouverture
- Paumelles à broches (dont 1 indégondable) en acier zingué laqué Ø 13 mm au nombre suffisant selon dimensions,
- Limiteur d'ouverture,

Mode de métré : Au mètre carré

2.3.5 Ouvrant basculant

- Ouvrant à ouverture par basculement autour d'un axe horizontal passant par les deux pivots placés sur les montants du cadre dormant avec montants intermédiaires selon indications des plans de façade,
- Poignées de manœuvre, selon prescriptions générales du présent lot,
- Deux pivots à friction réglable pivotant sur 180°,
- Loqueteau de fermeture et gâche nylon,
- Bavette circulaire pour œil de bœuf dans la teinte des profils sur la totalité de l'appui maçonné
- Limiteur d'ouverture,

Mode de métré : Au mètre carré

2.3.6 Ouvrant à soufflet

- Ouvrants à frappe à soufflet avec montants intermédiaires selon indications des plans de façade,
- Poignées de manœuvre, selon prescriptions générales du présent lot,
- Ferme-imposte à câble souple et poignée de manœuvre.
- Ouverture par tirez lâchez.
- Manœuvre par compas limiteur d'ouverture articulé,
- Paumelles à broches (dont 1 indégonflable) en acier zingué laqué Ø 13 mm au nombre suffisant selon dimensions,
- Limiteur d'ouverture,

Contacteur en fond de feuillure pour toutes les menuiseries équipées de VR motorisé.

Mode de métré : à l'unité

2.4 PORTE en profilé aluminium

Fourniture et mise en œuvre d'une porte réalisée en profilés aluminium laqué et comprenant :

- vantail ouvrant entièrement vitré avec traverses et montants intermédiaires suivant détail architecte
- profil couvre joint intérieur rapporté sur les 4 faces de la menuiserie pour une finition soignée contre les revêtements.
- ferrage complet :
 - ✓ 4 paumelles renforcées par vantail
 - ✓ 1 serrure de sûreté, avec bouton moleté intérieur, cylindre mis en combinaison
 - ✓ 1 ferme porte à glissière à frein hydraulique compris force de fermeture réglable par vis, force suivant poids du vantail, vitesse de fermeture à coup final accélérable, freinage à l'ouverture et retardement à la fermeture, régulateur de fermeture dans le cas de portes à 2 vantaux
 - ✓ 1 garniture en alu laqué
 - ✓ 1 seuil alu profilé
 - ✓ 2 poignées type "bâton de maréchal" dans la teinte des profils ø 40m/m sur toute la hauteur en nylon avec insert de renfort en acier galvanisé ou en tube en aluminium, sur chaque vantail, 2 faces
- vitrage de l'ensemble réalisé par un vitrage isolant clair suivant généralités du présent lot posé en feuillure avec joints adapté et pare closes démontables.

Mode de métré : Au mètre carré

2.5 POSE EN RENOVATION de MENUISERIES extérieures bois

Fourniture et pose de menuiseries bois en sapin de pays en rénovation suivant indications sur le plan architecte comprenant notamment :

- Ensemble en profilés préfabriqués, assemblés par coupe d'onglets, peints ou lasurés en usine, teinte au choix de l'architecte,
- Cadre dormant constitué de traverse haute, montants latéraux, pièce d'appui avec jet d'eau, gorge de récupération des eaux d'infiltration et de condensation, montants et traverses intermédiaires selon les types,
- L'épaisseur du cadre dormant devra être de largeur suffisante pour s'adapter sur l' huisserie existante conservée et recevoir les cloisons de doublage isolantes intérieures, le cas échéant,
- Double joint d'étanchéité périphérique sur ouvrants avec membrane protectrice pelable,
- Eléments à feuillure drainée,
- Pièces d'appuis et ouvrants équipés de jet d'eau,
- Vitrage certifié CEKAL, posé sur joint mousse et silicone. Panneaux de garnissage à parement intérieur et extérieur inaltérables bénéficiant d'un avis technique, posés en usine sous parclozes intérieures, calés selon DTU et garantissant les performances thermiques, acoustiques et de sécurité de la menuiserie.
- Couvre-joint intérieur sur les quatre faces, profilage à soumettre à l'agrément du maître d'œuvre,
- Tous les bois mis en œuvre recevront en usine ou sur le site une couche de peinture d'impression à la charge du présent corps d'état,
- Les pièces d'appuis des portes fenêtres recevront un habillage métalliques (tôle 75/100ème) assurant la protection des parties soumises au passage. Cette protection sera réalisée au moyen de profilés en aluminium adaptés à la forme de la pièce d'appui,
- Réservations pour ventilations et grilles de ventilation,
- Pose des grilles de ventilation fournies par l'entrepreneur du lot Ventilation,

- Compris tout système de ferrage, fermeture et quincaillerie tels que prises et scellement, fiches, paumelles, crémone, ferme-imposte, serrure, ferme-porte...
- Butées caoutchouc au sol au droit des portes,
- Compris toutes sujétions de réalisations, pièces diverses nécessaires à la mise en œuvre, fixation, relevés contre tableaux, étanchéité...
- Compris pareclozes et petits bois suivant détails architectes,
- Compris habillage allège intérieure par tablette bois médium ép. 18mm à peindre.

3) Quincaillerie :

Tous les travaux de quincaillerie sont prévus au présent corps d'état. L'ensemble des fournitures sera de première qualité estampillée SNQF.

4) Vitrage pour châssis extérieurs:

- Double vitrage, remplissage argon peu émissif, posé en feuillure avec joint adapté et pareclozes démontables
- Y compris double cordon périphérique pour maintenir l'écartement des glaces, joints étanches et label CEKAL
- Compris marquage haut et bas sur vitrage toute hauteur
- Double vitrage type STADIP PROTECT de chez SAINT GOBAIN 44.2 - 12 - 44.2

5) Caractéristiques techniques :

- Coefficient de déperdition surfacique des menuiseries : Châssis RPT, $U = 1.40 \text{ W/m}^2.\text{°C}$
- Châssis fixes
- Châssis fixes avec traverses ou montants intermédiaires selon indications des plans de façade

Mode de métré : Au mètre carré

Ouvrant coulissant

- Ouvrants coulissants avec traverses ou montants intermédiaires selon indications des plans de façade, chaque ouvrant comportera une traverse jet d'eau,
- Poignées de manœuvre à cuvette en aluminium,
- Ferrage type coulissant à translation,
- Crémone têtère à double ancrage sur le vantail coulissant avec ergots antidégondages,
- Verrous d'ancrages sur le vantail semi-mobile.
- Limiteur d'ouverture,

Mode de métré : Au mètre carré

Ouvrant oscillo-battant

- Ouvrants oscillo-battant à frappe avec traverses ou montants intermédiaires selon indications des plans de façade,
- Poignées de manœuvre, selon prescriptions générales du présent lot
- Crémone ceinturante avec sécurité antifausse manœuvre, compas et pivots d'angle sur ouvrant et dormant avec réglage anti-affaissement avec capotage laqué,
- Paumelles à broches en acier zingué laqué Ø 13 mm au nombre suffisant selon les dimensions,
- Limiteur d'ouverture,

Mode de métré : Au mètre carré

Ouvrant à la française

- Ouvrants à frappe avec traverses ou montants intermédiaires selon indications des plans de façade, chaque ouvrant comportera une traverse jet d'eau,
- Poignées de manœuvre, selon prescriptions générales du présent lot,
- Crémone encastrée à double direction avec paneton central (2 à 4 points de verrouillage selon la hauteur),
- Paumelles à broches en acier zingué laqué Ø 13 mm au nombre de 2 à 5 selon la hauteur, avec vis anti-déversement des vantaux,
- Limiteur d'ouverture,

Mode de métré : Au mètre carré

Ouvrant en abattant

- Ouvrants à frappe en abattant avec montants intermédiaires selon indications des plans de façade,
- Ferme-imposte encastré, commandé par treuil avec tringle articulée, possibilité de décrochement pour nettoyage des vitrages. (équipement de fermeture en nombre suffisant suivant le poids des ouvrants).
- Crémone encastrée,
- Compas limiteur d'ouverture
- Paumelles à broches (dont 1 indéformable) en acier zingué laqué Ø 13 mm au nombre suffisant selon dimensions,
- Limiteur d'ouverture,

Mode de métré : Au mètre carré

Ouvrant basculant

- Ouvrant à ouverture par basculement autour d'un axe horizontal passant par les deux pivots placés sur les montants du cadre dormant avec montants intermédiaires selon indications des plans de façade,
- Poignées de manœuvre, selon prescriptions générales du présent lot,
- Deux pivots à friction réglable pivotant sur 180°,
- Loqueteau de fermeture et gâche nylon,
- Bavette circulaire pour les oeils de boeuf dans la teinte des profils sur la totalité de l'appui maçonné
- Limiteur d'ouverture,
- Mode de métré : Au mètre carré

Ouvrant à soufflet

- Ouvrants à frappe à soufflet avec montants intermédiaires selon indications des plans de façade,
- Poignées de manœuvre, selon prescriptions générales du présent lot,
- Ferme-imposte à câble souple et poignée de manœuvre.
- Ouverture par tirez lâchez.
- Manœuvre par compas limiteur d'ouverture articulé,
- Paumelles à broches (dont 1 indéformable) en acier zingué laqué Ø 13 mm au nombre suffisant selon dimensions,
- Limiteur d'ouverture,
- Contacteur en fond de feuillure pour toutes les menuiseries équipées de VR motorisé.
- Mode de métré : Au mètre carré

2.6 PORTES

Fourniture et mise en œuvre d'une porte réalisée en profilés aluminium laqué et comprenant :

- vantail ouvrant entièrement vitré avec traverses et montants intermédiaires suivant détail architecte
- profil couvre joint intérieur rapporté sur les 4 faces de la menuiserie pour une finition soignée contre les revêtements.
- ferrage complet :
 - ✓ 4 paumelles renforcées par vantail
 - ✓ 1 serrure de sûreté, avec bouton moleté intérieur, cylindre mis en combinaison
 - ✓ 1 ferme porte à glissière à frein hydraulique compris force de fermeture réglable par vis, force suivant poids du vantail, vitesse de fermeture à coup final accélérable, freinage à l'ouverture et retardement à la fermeture, régulateur de fermeture dans le cas de portes à 2 vantaux
 - ✓ 1 garniture en alu laqué
 - ✓ 1 seuil alu profilé
 - ✓ 2 poignées type "bâton de maréchal" dans la teinte des profils ø 40mm sur toute la hauteur en nylon avec insert de renfort en acier galvanisé ou en tube en aluminium, sur chaque vantail, 2 faces
- vitrage de l'ensemble réalisé par un vitrage isolant clair suivant généralités du présent lot posé en feuillure avec joints adapté et pare closes démontables..
- Mode de métré : Au mètre carré

2.7 VITRAGES SPECIAUX

Plus-value pour vitrage SP10

Plus-value pour mise en œuvre d'une vitre extérieure type STADIP PROTECT SP10 de chez SAINT GOBAIN

(en remplacement d'une vitre SP44.2)

Mode de métré : Au mètre carré

2.7.1 Plus-value pour vitrage Emalit

Plus-value pour réalisation de parties opaques réalisées par des panneaux sandwich isolants thermo-acoustiques comportant une âme isolante en laine minérale haute densité hydrophobe avec parement par vitrage opaque type EMALIT compris tous profils de finition et de fixation sur l'ossature.

Mode de métré : Au mètre carré

2.7.2 Plus-value pour vitrage Antelio

Plus-value pour traitement de contrôle solaire type ANTELIO de chez SAINT GOBAIN

Mode de métré : Au mètre carré

2.7.3 Plus-value pour vitrage CF1/2H

Plus-value pour mise en place d'une vitre extérieure SWISSFLAM 30-19 feuilleté de chez SAINT GOBAIN (en remplacement d'une vitre SP44.2)

Mode de métré : Au mètre carré

2.7.4 Plus-value croisées bois

Mode de métré : Au mètre carré

2.8 FERMETURES ELECTRIQUES

2.8.1 Ventouse électrique

Fourniture et pose d'une ventouse électrique de verrouillage haute puissance à action directe asservie à la détection incendie adapter sur les portes de sortie de secours. La liaison électrique est à la charge de l'électricien.

Mode de métré : à l'unité

2.8.2 Gâche électrique à larder

Fourniture et pose d'une gâche électrique à larder en acier vernis compris pose, raccordement sur alimentation électrique laissée en attente à proximité par le lot électricité, calage, adaptation si nécessaire, tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.

Mode de métré : à l'unité

2.8.3 Gâche électrique en applique

Fourniture et pose d'une gâche électrique en applique en acier vernis compris pose, raccordement sur alimentation électrique laissée en attente à proximité par le lot électricité, calage, adaptation si nécessaire, tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.

Mode de métré : à l'unité

2.8.4 Serrure électromagnétique

Plus value pour porte à équiper de contrôle d'accès suivant chartre CANMP et comprenant un ensemble monobloc avec béquille incorporée et cylindre de sûreté. Finition par peinture laquée.

Fourniture et pose d'une gâche électrique en acier vernis compris pose, raccordement sur alimentation électrique laissée en attente à proximité par le lot électricité, calage, adaptation si nécessaire, tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.

2.9 ACCESSOIRES

2.9.1 Barres de seuils

- Fourniture et pose de seuils en aluminium laqué pour les portes et portes-fenêtres, compris coupes, entailles, fixations, joints, relevés en tableaux et tous détails de mise en œuvre.
- Protection par film PVC adhésif en cours de chantier.
- Teinte RAL au choix de l'architecte.

Mode de métré : au mètre linéaire

2.9.2 Bavettes aluminium

- Fourniture et pose de bavettes en aluminium laqué pour les fenêtres, compris coupes, entailles, fixations, joints, relevés en tableaux et tous détails de mise en œuvre.
- Protection par film PVC adhésif en cours de chantier.
- Teinte RAL au choix de l'architecte.

Mode de métré : au mètre linéaire

2.9.3 Encadrement des menuiseries extérieures - Largeur 0.50m

- Fourniture et mise en œuvre d'habillage en tôle 80/100ème minimum d'aluminium laqué, teinte au choix du maître d'œuvre dans la gamme
- RAL, y compris façonnage, manutention, fixations inoxydables avec cabochons PVC de teinte identique, film de protection, joint d'étanchéité, calfeutrements, tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.
- Protection par film PVC adhésif en cours de chantier.
- Teinte RAL au choix de l'architecte.

Mode de métré : au mètre linéaire

2.10 AMENAGEMENTS EXTERIEURS

2.10.1 Clastra bois

Prestation comprenant notamment :

- - Fourniture et pose de lisse bois verticales, section 2.5x7cm, entraxe 8cm, formant clastra bois de séparation
- - Fixation par platine acier galvanisé formant un T chevillée dans poutre et longrine BA,
- - Encoche dans lisse bois sur tranches haute et basse pour insertion dans platine T, boulonnage transversal entre platine et lisse,
- - Raidisseur intermédiaire horizontal en bois si nécessaire
- - Essence : Douglas
- - Compris toutes sujétions de fixation sur support

Mode de métré : Au mètre carré de cloison clastra

3. MENUISERIES INTERIEURES BOIS

3.1 TRAVAUX DE DEPOSE

3.1.1 Dépose des revêtements de sol stratifié

Travaux comprenant la dépose du revêtement de sol stratifié comprenant :

- Arrachage et démontage des lames
- Dépose de la sous-couche associée le cas échéant
- Protection des ouvrages adjacents
- Les murs et cloisons conservés ne devront subir aucune détérioration.
- Evacuation des gravats à la décharge agréée suivant tri.

Mode de métré : au mètre carré

3.1.2 Dépose du parquet bois

Travaux comprenant :

- Dépose du parquet compris lambourdes
- Dépose de l'isolation et de la sous-couche associée le cas échéant
- Protection des ouvrages adjacents
- Les murs et cloisons conservés ne devront subir aucune détérioration.
- Evacuation des gravats à la décharge agréée suivant tri.

Mode de métré : au mètre carré

3.1.3 Dépose de lambris

Travaux comprenant :

- Dépose de lambris en plafond et murs y compris suspentes et fixations
- Evacuation à la décharge agréée suivant tri.

Mode de métré : au mètre carré

3.1.4 Dépose de menuiseries intérieures

Travaux comprenant :

- Dépose des menuiseries intérieures bois (trappe de visite, bloc-portes intérieurs et châssis vitrés intérieurs compris huisserie),
- Découpe soignée des pattes de scellement, dévissage, et toutes sujétions de dépose,
- Les murs conservés ne devront subir aucune détériorations
- Protection des ouvrages existants adjacents conservés qui ne devront subir aucune détériorations
- Evacuation à la décharge agréée suivant tri

Mode de métré : A l'unité

3.1.5 Dépose des plinthes

Travaux comprenant :

- Dépose des plinthes de toute nature (faïencée, bois, stratifiée...) existantes
- Décloutage soigné sans abimer le support vertical
- Grattage et grenailage de colle, ponçage si nécessaire afin de laisser le support plan
- Les parois conservées ne devront subir aucune dégradation
- Evacuation à la décharge agréée suivant tri.

Mode de métré : au mètre linéaire

3.1.6 Dépose tablettes bois

Travaux comprenant :

- - Dépose soignée des tablettes d'habillage menuisées compris fixation
- - Protection des ouvrages adjacents
- - Les murs et cloisons conservés ne devront subir aucune détériorations.
- - Evacuation aux décharges agréée suivant tri.

Mode de métré : au mètre linéaire

3.2 TRAVAUX DE REVISION

3.2.1 Révision des menuiseries intérieures (portes ou placard)

Travaux comprenant notamment :

- Vérification du bon fonctionnement des ouvrants et réparation le cas échéant
- Vérification du bon fonctionnement des quincailleries (ferme-portes, crémone, paumelle, barre anti-panique...) et remplacement le cas échéant
- Vérification du bon état général des joints périphériques et remplacement le cas échéant
- Reprise de peinture ponctuelle intérieure et extérieure au niveau des écailles compris ponçage, préparation du support et peinture laque teinte dito existant

- Toutes sujétions de prestations de façon à obtenir un aspect et un fonctionnement neuf des menuiseries existantes

Mode de métré : à l'unité

3.3 GESTION DES CLES

3.4 Organigramme

Pour l'ensemble des serrures des portes extérieures et intérieures nécessitant une mise en combinaison, il sera établi un organigramme des clés en accord avec l'organigramme existant.

Cet organigramme sera établi et géré par l'entreprise du présent lot, fera l'objet de réunions spécifiques avec l'utilisateur et l'entreprise du présent lot aidé par le responsable technique de la marque de cylindre retenue.

Ces réunions aboutiront à la mise en place d'un organigramme général des cylindres à mettre en œuvre sur l'ensemble des portes intérieures et extérieures de l'opération, cet organigramme fera clairement ressortir les types de portes concernées (ou zones spécifiques) ainsi que l'affectation des cylindres aux diverses entreprises concernées.

Le nombre de passes partiels (PP) et passes généraux (PG) ne sont pas limitatifs, seul, l'utilisateur en définira le nombre en fonction de ses propres besoins.

L'entreprise du présent lot aura donc la charge de recenser le nombre total de cylindres sur organigramme des différents lots concernées.

Chaque cylindre sera livré avec 3 clés et comportera une étiquette stipulant l'affectation de ce dernier ainsi que le lot concerné.

La mise en œuvre et la pose des cylindres incombera à chaque entreprise de sur ses propres ouvrages, le prix de fourniture et pose des cylindres étant inclus dans chaque lot, l'entrepreneur du présent lot décidera, avant commande, de la manière à opérer pour:

- - La prise en charge du coût de l'ensemble des cylindres sur organigramme et facturation à chaque entreprise concernée,
- - Facturation à chaque entreprise par le fournisseur.

Dans les deux cas, il y aura nécessité d'un accord de toutes les entreprises concernées sur le processus à adopter.

NOTA : Y compris l'ensemble des serrures hors présent lot

Mode de métré : au forfait

3.5 Gestion des clés du chantier

L'entrepreneur du présent lot sera responsable de l'ensemble des clés nécessaire au bon fonctionnement du chantier.

Mode de métré : pout mémoire

3.6 INSTALLATION DE CHANTIER

3.6.1 Cloisons provisoires

Fourniture et mise en œuvre de cloisons provisoires pour phasage de travaux. Travaux comprenant :

- - Fourniture, l'acheminement et la mise en œuvre de cloisons provisoire selon phasage de travaux,
- - Cloisons en panneau d'aggloméré de bois finition mélaminée blanc côté agence,
- - Structure bois entre panneau compris fixations mécanique provisoire sans détériorés les sols et murs non impactés par les travaux,
- - Système modulaire adaptable selon la situation,
- - Compris dépose, déplacement et repose éventuel selon avancement des travaux et phasage de chantier,
- - Compris toute sujétions de mise en œuvre sans détériorés les éléments de maçonnerie recevant la porte provisoire.
- - Hauteur de cloisonnement : 2.50m

Mode de métré : au mètre linéaire

3.6.2 Porte provisoire de fermeture

Fourniture et mise en œuvre d'un bloc porte de fermeture provisoire de l'agence. Travaux comprenant :

- - Fourniture, l'acheminement et la mise en œuvre d'un bloc porte provisoire selon phasage de travaux,
- - Fermeture par cylindre de sûreté à clé,
- - Système modulable
- - Compris dépose, déplacement et repose éventuel selon avancement des travaux et phasage de chantier,
- - Compris toute sujétions de mise en œuvre sans détériorés les éléments de maçonnerie recevant la porte provisoire.

Mode de métré : A l'unité

3.7 REPLACEMENT DE PORTE

Remplacement de portes avec fourniture, pose, ajustage et toutes sujétions comprenant notamment :

- DEPOSE des vantaux existants
- dévissage des paumelles côtés vantail compris remplacement si nécessaire
- évacuation en décharge agréée suivant tri
- adaptation des paumelles existantes sur vantail à mettre en place

3.7.1 VANTAIL ou VANTAUX :

- Âme : Type âme pleine 40mm en panneau de particules de bois
- Parois :
 - ✓ Type panneaux de fibres finition prépeint (PEINT)
 - ✓ Type panneaux panneaux de fibres finition stratifié (STRAT) 10/10 décoratif. L'entreprise aura à sa charge l'application de vernis ou de lasure (1 couche d'impression et 2 couches de finition) sur les chants des vantaux de porte. Stratifié MICROLINE LAITON de chez EGGER.
- Battement rapporté en applique en bois massif, vissé sur vantail semi-fixe (pour les portes à 2 vantaux)
- Compris détalonnage de l'ensemble des portes intérieures pour les besoins de la ventilation

3.7.2 FERRAGE par :

- paumelles électro-zinguées roulées à bout rond, entaillées et vissées
- Crémone en applique à pènes haut et bas à commande à levier pour les vantaux semi-fixes
- Serrure à mortaiser qualité renforcée avec gâche plate :
 - ✓ Type bec de canne (BC)
 - ✓ Type bec de canne à condamnation et décondamnation par l'extérieur (BCCD) avec voyant d'occupation
 - ✓ Type pêne dormant à barillet de sûreté (SS) à canon européen à clé plate
 - ✓ Type bouton moleté intérieur sur serrure de sûreté extérieur (BMI)
- Béquilles et plaques ou rosaces de propété en acier inoxydable brossé type ST ESTEPHE de chez EUROWALE compris fixation suivant prescriptions du fabricant
- Toutes les portes seront équipées de butée en caoutchouc gris teintée dans la masse type DUNE de chez BEZAULT ou équivalent, fixée au sol ou sur la paroi selon les cas par visserie inoxydable dans la même série que les garnitures.

3.7.3 FERME-PORTE (FP) à glissière à frein hydraulique type DORMA TS 93 de chez DORMA ou équivalent, compris :

- Force de fermeture réglable par vis
- Force suivant poids du vantail
- Vitesse de fermeture à coup final accélérable
- Freinage à l'ouverture et retardement à la fermeture
- Régulateur de fermeture type DORMA G-SR de chez DORMA ou équivalent dans le cas de portes à 2 vantaux

3.7.4 Porte BC + PEINT

Porte comprenant notamment :

- Vantail finition prépeinte
- Serrure à mortaiser qualité renforcée avec gâche plate type bec de canne
- Quincaillerie suivant généralités

- 1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

3.7.5 Porte BCCD + PEINT

Porte comprenant notamment :

- - Vantail finition prépeinte
- - Serrure à mortaiser qualité renforcée avec gâche plate type bec de canne à condamnation et décondamnation par l'extérieur avec voyant d'occupation
- - Quincaillerie suivant généralités

- 1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

3.7.6 Porte SS + PEINT

Porte comprenant notamment :

- - Vantail finition prépeinte
- - Serrure à mortaiser qualité renforcée avec gâche plate type pêne dormant à barillet de sûreté (SS) à canon européen à clé plate
- - Quincaillerie suivant généralités

- 1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

3.7.7 Porte BMI + PEINT

Porte comprenant notamment :

- Vantail finition prépeinte
- Serrure à mortaiser qualité renforcée avec gâche plate type bouton moleté intérieur sur serrure de sûreté extérieur
- Quincaillerie suivant généralités

- 1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

3.7.8 Plus-value finition stratifié 2 faces STRAT

Plus-value pour vantail finition stratifié 10/10 décoratif. L'entreprise aura à sa charge l'application de vernis ou de lasure (1 couche d'impression et 2 couches de finition) sur les chants des vantaux de portes

Stratifié LAITON de chez EGGER.

- 1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

A l'unité
- 2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

3.7.9 Plus-value acoustique 30dB

Plus-value pour porte acoustique comprenant notamment :

- - Joint d'hubriserie 2 lèvres
- - Ame composite acoustique
- - Joint balai en partie basse
- - ACOUSTIQUE : $R_w = 30$ dB avec joint balai

- 1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

3.7.10 Plus-value CF1/2H + FP

Plus-value pour porte CF1/2H comprenant notamment :

- - Ame pleine 350kg/m³
- - Joint intumescent
- - Ferme-porte
- - FEU : CF 1/2h, sens recto-verso
- - Toutes sujétions de réalisation

- 1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

3.7.11 Plus-value CF1H + FP

Plus-value pour porte CF1H comprenant notamment :

- - Ame pleine 500kg/m³
- - Joint intumescent
- - Ferme-porte
- - FEU : CF 1h, sens recto-verso
- - Toutes sujétions de réalisation

- 1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

- 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

3.7.12 Plus-value ferme-porte

Plus-value pour mise en place d'un ferme-porte à glissière à frein hydraulique type DORMA TS 93 de chez DORMA ou équivalent, compris :

- Force de fermeture réglable par vis
- Force suivant poids du vantail
- Vitesse de fermeture à coup final accélérable
- Freinage à l'ouverture et retardement à la fermeture
- Régulateur de fermeture type DORMA G-SR de chez DORMA ou équivalent dans le cas de portes à 2 vantaux

- 1) Sur bloc-porte 1 vantail
Mode de métré : à l'unité
- 2) Sur bloc-porte 2 vantaux
Mode de métré : à l'unité

3.7.13 Plus-value serrure électrique

Plus-value pour réservation et intégration d'une gâche électrique.

Fourniture, pose et raccordement électrique de gâches comprenant le mécanisme et les têtes (d'angle ou plates). Système à impulsion ou en contact stationnaire avec décondamnation manuelle. Compris toutes sujétions d'accessoires. L'alimentation électrique est assurée par le lot électricité.

Mode de métré : à l'unité

3.8 BLOC-PORTE AME PLEINE

Bloc-porte avec fourniture, pose, ajustage, prises et scellements et toutes sujétions comprenant notamment :

3.8.1 HUISSERIE à recouvrement ou affleurant :

Type bois blanchi et corroyé (résineux pour les portes standards et bois dur pour les portes répondant à un classement feu), section suivant épaisseur et nature des cloisons, avec feuillure de porte, pattes de scellement dans maçonnerie

Chambranles sapin ou bois dur 40x8mm, compris assemblage par coupe d'onglet, coupes et découpes (si menuiserie affleurante)

Compris fourrures nécessaires et éventuelles pour compenser les écarts de dimensions entre les huisseries aux dimensions industrialisées et les ouvertures dans la structure existante

3.8.2 VANTAIL ou VANTAUX :

- Âme : Type âme pleine 40mm en panneau de particules de bois
- Parois :
 - ✓ Type panneaux de fibres finition prépeint (PEINT)
 - ✓ Type panneaux de fibres finition stratifié (STRAT) 10/10 décoratif. L'entreprise aura à sa charge l'application de vernis ou de lasure (1 couche d'impression et 2 couches de finition) sur les chants des vantaux de porte. Stratifié MICROLINE LAITON de chez EGGER.
- Battement rapporté en applique en bois massif, vissé sur vantail semi-fixe (pour les portes à 2 vantaux)
- Compris détalonnage de l'ensemble des portes intérieures pour les besoins de la ventilation

FERRAGE par :

- pattes à scellement galvanisées
- paumelles électrozinguées roulées à bout rond, entaillées et vissées
- Crémone en applique à pènes haut et bas à commande à levier pour les vantaux semi-fixes
- Serrure à mortaiser qualité renforcée avec gâche plate :
 - ✓ Type bec de canne (BC)
 - ✓ Type bec de canne à condamnation et décondamnation par l'extérieur (BCCD) avec voyant d'occupation
 - ✓ Type pêne dormant à barillet de sûreté (SS) à canon européen à clé plate
 - ✓ Type bouton moleté intérieur sur serrure de sûreté extérieur (BMI)
- Béquilles et plaques ou rosaces de propreté en acier inoxydable brossé type ST ESTEPHE de chez EUROWALE compris fixation suivant prescriptions du fabricant

Toutes les portes seront équipées de butée en caoutchouc gris teintée dans la masse type DUNE de chez BEZAULT ou équivalent, fixée au sol ou sur la paroi selon les cas par visserie inoxydable dans la même série que les garnitures.

3.8.3 FERME-PORTE (FP) à glissière à frein hydraulique type DORMA TS 93 de chez DORMA ou équivalent, compris :

- Force de fermeture réglable par vis
- Force suivant poids du vantail
- Vitesse de fermeture à coup final accélérable
- Freinage à l'ouverture et retardement à la fermeture
- Régulateur de fermeture type DORMA G-SR de chez DORMA ou équivalent dans le cas de portes à 2 vantaux

3.8.4 Bloc-porte BC + PEINT

Bloc-porte comprenant notamment :

- Vantail finition prépeinte
- Serrure à mortaiser qualité renforcée avec gâche plate type bec de canne
- Quincaillerie suivant généralités

- 1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

- 5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

3.8.5 Bloc-porte BCCD + PEINT

Bloc-porte comprenant notamment :

- - Vantail finition prépeinte
- - Serrure à mortaiser qualité renforcée avec gâche plate type bec de canne à condamnation et décondamnation par l'extérieur avec voyant d'occupation
- - Quincaillerie suivant généralités

- 1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

3.8.6 Bloc-porte SS + PEINT

Bloc-porte comprenant notamment :

- - Vantail finition prépeinte
- - Serrure à mortaiser qualité renforcée avec gâche plate type pêne dormant à barillet de sûreté (SS) à canon européen à clé plate
- - Quincaillerie suivant généralités

- 1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

Bloc-porte BMI + PEINT

Bloc-porte comprenant notamment :

- - Vantail finition prépeinte
- - Serrure à mortaiser qualité renforcée avec gâche plate type bouton moleté intérieur sur serrure de sureté extérieur
- - Quincaillerie suivant généralités

1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

3.8.7 Plus-value finition stratifié 2 faces STRAT

Plus-value pour vantail finition stratifié 10/10 décoratif. L'entreprise aura à sa charge l'application de vernis ou de lasure (1 couche d'impression et 2 couches de finition) sur les chants des vantaux de portes

Stratifié LAITON de chez EGGER.

1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m

Mode de métré : à l'unité

- 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

3.8.8 Plus-value acoustique 30dB

Plus-value pour bloc porte acoustique comprenant notamment :

- - Joint d'huissierie 2 lèvres
- - Ame composite acoustique
- - Joint balai en partie basse
- - ACOUSTIQUE : $R_w = 30$ dB avec joint balai

- 1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
- 9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

3.8.9 Plus-value CF1/2H + FP

Plus-value pour bloc-porte CF1/2H comprenant notamment :

- - Ame pleine 350kg/m³
- - Joint intumescent
- - Ferme-porte
- - FEU : CF 1/2h, sens recto-verso

- - Toutes sujétions de réalisation
- 1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

3.8.10 Plus-value CF1H + FP

Plus-value pour bloc-porte CF1H comprenant notamment :

- - Ame pleine 500kg/m³
 - - Joint intumescent
 - - Ferme-porte
 - - FEU : CF 1h, sens recto-verso
 - - Toutes sujétions de réalisation
- 1) 1 vantail dim. 0.73xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 2) 1 vantail dim. 0.83xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 3) 1 vantail dim. 0.93xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 4) 2 vantaux dim. (0.43+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 5) 2 vantaux dim. (0.53+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 6) 2 vantaux dim. (0.63+0.83)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 7) 2 vantaux dim. (0.43+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 8) 2 vantaux dim. (0.53+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité
 - 9) 2 vantaux dim. (0.63+0.93)xht2.04m
Mode de métré : à l'unité

3.8.11 Plus-value ferme-porte

Plus-value pour mise en place d'un ferme-porte à glissière à frein hydraulique type DORMA TS 93 de chez

DORMA ou équivalent, compris :

- - Force de fermeture réglable par vis
- - Force suivant poids du vantail
- - Vitesse de fermeture à coup final accélérable
- - Freinage à l'ouverture et retardement à la fermeture
- - Régulateur de fermeture type DORMA G-SR de chez DORMA ou équivalent dans le cas de portes à 2 vantaux

1) Sur bloc-porte 1 vantail

Mode de métré : à l'unité

2) Sur bloc-porte 2 vantaux

Mode de métré : à l'unité

3) Plus-value serrure électrique

Plus-value pour réservation et intégration d'une gâche électrique.

Fourniture, pose et raccordement électrique de gâches comprenant le mécanisme et les teitières (d'angle ou plates). Système à impulsion ou en contact stationnaire avec décondamnation manuelle. Toutes sujétions d'accessoires. L'alimentation électrique est assurée par le lot électricité.

Mode de métré : à l'unité

4. FAUX-PLAFOND BOIS

4.1.1 Faux-plafond Hunter Douglas Ouvert

Plafond linéaire en bois massif HunterDouglas avec joint ouvert de 19 mm, composé de :

- - Lames linéaires de forme rectangulaire en bois massif HunterDouglas, à bords carrés. Dimensions : épaisseur de 15 mm, largeur de 92 mm, avec écart de 19 mm. Joints ouverts.
- - Rail fixe ou démontable permettant le démontage manuel d'environ 50 % des lames individuelles
- - Suspension par porteur en T en acier galvanisé selon le procédé Sendzimir pose d'axe en axe à 600 mm.
- - Profil de rive en bois en forme de « L », de dimensions 28 mm x 28 mm, peint en noir. Les lames sont installées de manière à laisser un joint creux de 19 mm par rapport au mur.
- - Bandes de tissu non tissé acoustique, d'une épaisseur de 0,3 mm, de couleur noir standard, apposées en usine à l'arrière des lames et au droit des joints ouverts.
- - Finition sur 3 faces d'un vernis clair résistant aux UV.
- - Tous les matériaux seront installés dans le respect strict de toutes les règles et réglementations locales et des recommandations du fabricant, y compris des exigences complémentaires spécifiques qui peuvent être stipulées dans les spécifications ou indiquées sur les plans

1) Essence Tulipier

Mode de métré : au mètre carré

2) Essence Chêne

Mode de métré : au mètre carré

3) Essence Mélèze

Mode de métré : au mètre carré

5. AMENAGEMENTS INTERIEURS

5.1 Habillages

5.1.1 Habillage bloc-porte existant

Traitement des parois existantes compris arrachage du revêtement stratifié existant si nécessaire, ponçage des colles résiduelles ou des peintures.

Le support devra être lisse et propre

Mise en place d'un habillage stratifié 10/10 décoratif. L'entreprise aura à sa charge l'application de vernis ou de lasure (1 couche d'impression et 2 couches de finition) sur les chants des vantaux de portes.

Stratifié MICROLINE LAITON de chez EGGER.

Mode de métré : Au mètre carré d'habillage

5.1.2 Habillage du mur de présentation

Habillage selon détail architecte par panneau aggloméré de 29mm stratifié EGGER type MICROLINE LAITON, fixations invisibles.

Compris habillage des chants.

En imposte et en allège des appareils, mise en œuvre de panneaux stratifiés épaisseur 10mm teinte au choix de l'architecte, compris finition soignée en périphérie.

Cornière aluminium de rives pour recevoir joue verticale du faux-plafond si nécessaire.

Façon de plinthes en bois agglo CTBH 30mm eb retrait finition alu brossé.

Dans paroi, interposition de niches pour recevoir les équipements et façades d'appareils comprenant plateaux, tablettes, logements pour formulaires...

Panneaux signalétiques.

Les stratifiés sont classés M1.

Ensemble suivant détail architecte.

Fourniture et pose de tablettes stratifiées panneaux médium nez biseauté finition laquée teinte au choix de l'architecte.

Compris habillage des portes le cas échéant

Mode de métré : Au mètre carré

5.1.3 Joints creux horizontaux

Réalisation de joints creux horizontaux. A charge du présent lot, finition des joints creux par 2 couches minimum de lasure noire. Calepinage suivant détail architecte.

Mode de métré : au mètre linéaire de joint

5.1.4 Habillage du mur de présentation existant

Traitement des parois existantes compris dépose des signalétiques, dégraissage, ponçage des colles résiduelles ou des peintures.

Habillage selon détail architecte par panneau composite de noyau polyéthylène recouvert de deux fines plaques d'aluminium (0,3 mm) de type DIDOND de chez ALUCOBOND.

Classement au feu M1

Compris réalisation de joint suivant détail architecte.

Compris habillage des chants.

Panneaux signalétiques.

Ensemble suivant détail architecte.

Fourniture et pose de tablettes stratifiées panneaux médium nez biseauté finition laquée teinte au choix de l'architecte.

Compris habillage des portes le cas échéant

Mode de métré : Au mètre carré

5.1.5 Habillage boîte aux lettres

Suivant plan de détail architecte, réalisation d'un habillage de boîtes aux lettres avec portillon d'accès sur serrure.

Ensemble des faces vues avec stratifié EGGER type MICROLINE LAITON.

Ensemble avec chants plaqués.

Mode de métré : A l'unité

5.1.6 Etagères - Ep. 19mm

Réalisation d'étagères, pose sur crémaillères, en panneaux CTBH 19mm finition stratifié teinte au choix de l'architecte.

Ensemble avec chants plaqués.

Stratifié EGGER type MICROLINE LAITON

Etagères lg. 20 à 30cm

Mode de métré : Au mètre linéaire

1) Etagères lg. 31 à 40cm

Mode de métré : Au mètre linéaire

2) Etagères lg. 41 à 50cm

Mode de métré : Au mètre linéaire

5.1.7 Tablettes - Ep. 30mm

Réalisation de tablettes en panneaux CTBH 30mm finition stratifié au choix de l'architecte.

Ensemble avec chants plaqués.

Compris fixations par tasseaux chevillés en sous-face pour grandes dimensions et fixations encastrées pour petites tablettes.

Sur allège, fixation invisible par collage à la mousse expansive compris calages préalable, joint acrylique à la pompe entre tablette / dormant fenêtre et entre tablette / placo dessous et dessus tablette

Stratifié EGGER type MICROLINE LAITON

1) Tablettes lg. 20 à 30cm

Mode de métré : Au mètre linéaire

2) Tablette lg. 31 à 40cm

Mode de métré : Au mètre linéaire

3) Tablette lg. 41 à 50cm

Mode de métré : au mètre linéaire

5.1.8 Plan de travail - Ep. 38mm

Suivant plan de détail architecte, réalisation d'un plan de travail en panneaux CTBH 38mm finition stratifié au choix de l'architecte :

- - Pose sur cornières ou consoles en acier galvanisé vissées sur trous chevillés contre mur
- - Compris bord arrondi suivant détail architecte
- - Fourreau passe-câbles Ø 50 mm
- - Ensemble avec chants plaqués.
- Stratifié EGGER type MICROLINE LAITON

1) Plan de travail lg. 50 à 60cm

Mode de métré : au mètre linéaire

2) Plan de travail lg. 61 à 70cm

Mode de métré : au mètre linéaire

3) Plan de travail lg. 71 à 80cm

Mode de métré : au mètre linéaire

5.2 Escalier

Fourniture, façonnage et pose d'un escalier en sapin, avec marches et contremarches.

- - Garde-corps à barreaudage droit en sapin de même essence que l'escalier, positionné sur rampant et palier de l'étage.
- - Main courante en sapin de même essence que l'escalier fixé sur mur
- - Habillage de la rive de la trémie d'escalier par planche en sapin ep. 22mm de même essence que l'escalier
- - Toutes sujétions de pose et fixations et éléments de raccords aux supports suivant les préconisations du fabricant.
- - Vitrification complète de escalier (marches, rampe, main courante, garde-corps, planche de rive et sous face de l'escalier) ou finition par lasurage coloré au choix de l'architecte.

1) Escalier droit

Mode de métré : au mètre linéaire de marche

2) Escalier tournant

Mode de métré : au mètre linéaire de marche

3) Escalier balancé

Mode de métré : au mètre linéaire de marche

4) Marche

Fourniture, façonnage et pose de marches en hêtre massif épaisseur 4cm, compris girons et contremarches.

- - Dimensions des marches : Ep. 4cm ; Girons 30cm
- - Compris toutes sujétions pour mise en œuvre de marches balancées suivant plan architectes,
- - Compris sujétions de rainurage pour réalisation de nez de marche anti-dérapant.
- - Toutes sujétions de pose et fixations et éléments de raccords aux supports suivant les préconisations du fabricant.
- - Vitrification complète des marche ou finition par lasurage coloré au choix de l'architecte.

Mode de métré : au mètre linéaire de marche

5.3 Divers

5.4 Pose d'affichages (fourniture hors lot)

Pose d'affichage mobile sur suspensions prévues à cet effet.

Mode de métré :A l'unité

5.5 Pose écran de projection (fourniture hors lot)

Pose d'affichage mobile sur suspensions prévues à cet effet.

Mode de métré :A l'unité

5.6 PLACARDS ET AMENAGEMENT

5.6.1 Remplacement portes de placard pivotantes - Conservation du dormant

Travaux comprenant :

- - Dépose des portes existantes, évacuation en décharge agréée suivant tri
- - Fourniture et pose de façades de placards pivotantes avec classement E1 aux formaldéhydes.
- - Vantaux constitués de panneaux de 10 mm d'épaisseur, encadrés de profilés acier laqué formant encadrement sur les quatre côtés, coloris u choix du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant.
- - Panneaux de particules agglomérés selon normes AFNOR en vigueur, prêts à peindre ou revêtus de deux faces stratifiées EGGER type MICROLINE LAITON
- - Assemblage du vantail excluant toute fixation des profilés et mécanismes à même le panneau.
- - Battement rapporté en applique vissé sur vantail secondaire
- - Crémone à pènes haut et bas à commande à levier pour les vantaux secondaires
- - La hauteur des panneaux sera à vérifier sur place par l'entrepreneur du présent lot, avant toute commande de produits.
- - Ferrage par 3 paumelles de 130.

- - Serrure à mortaiser qualité renforcée avec gâche plate standard type bec de canne
- - Poignée de tirage extérieure en acier inoxydable

1) Placard 1 vantail - Prêt à peindre
Mode de métré : au mètre carré

2) Placard 2 vantaux - Prêt à peindre
Mode de métré : au mètre carré

3) Plus-value pour finition stratifiée 2 faces
Mode de métré : au mètre carré de faces stratifiées

5.6.2 Remplacement portes de placard coulissante - Conservation des rails

Travaux comprenant :

- - Dépose des portes existantes, évacuation en décharge agréée suivant tri
- - Fourniture et pose de façades de placards coulissantes classement E1 aux formaldéhydes.
- - Vantaux constitués de panneaux de 10 mm d'épaisseur, encadrés de profilés acier laqué formant encadrement sur les quatre côtés, coloris au choix du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant.
- - Panneaux de particules agglomérés selon normes AFNOR en vigueur, prêts à peindre ou revêtus de deux faces stratifiées EGGER type MICROLINE LAITON
- - Assemblage du vantail excluant toute fixation des profilés et mécanismes à même le panneau.
- - Les boîtiers recevront un mécanisme rétractable, télescopique et amovible avec roulette montée sur roulement à billes comportant un système anti-déraillement clipsé dans les rainures du rail bas.
- - Mécanisme de roulement permettant le réglage de l'aplomb et de la hauteur du vantail et sera interchangeable sans avoir à démonter la structure vantail.
- - En partie haute, connecteur assurant la liaison mécanique du chainage entre profil vertical et traverse haute.
- - Guidage dans le rail supérieur assuré par des brosses de la largeur du vantail, de part et d'autre de la traverse haute.
- - La hauteur des panneaux sera à vérifier sur place par l'entrepreneur du présent lot, avant toute commande de produits.

1) Placard 2 vantaux - Prêt à peindre
Mode de métré : au mètre carré

2) Placard 3 vantaux - Prêt à peindre
Mode de métré : au mètre carré

3) Plus-value pour finition stratifiée 2 faces
Mode de métré : au mètre carré de faces stratifiées

5.6.3 Placard portes pivotantes

Travaux comprenant :

- Fourniture et pose de façades de placards pivotantes avec classement E1 aux formaldéhydes.
- Vantaux constitués de panneaux de 10 mm d'épaisseur, encadrés de profilés acier laqué formant encadrement sur les quatre côtés, coloris au choix du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant.
- Panneaux de particules agglomérés selon normes AFNOR en vigueur, prêts à peindre ou revêtus de deux faces stratifiées EGGER type MICROLINE LAITON
- Assemblage du vantail excluant toute fixation des profilés et mécanismes à même le panneau.
- Battement rapporté en applique vissé sur vantail secondaire
- Crémone à pènes haut et bas à commande à levier pour les vantaux secondaires
- La hauteur des panneaux sera à vérifier sur place par l'entrepreneur du présent lot, avant toute commande de produits.
- Ferrage par 3 paumelles de 130.
- Serrure à mortaiser qualité renforcée avec gâche plate standard type bec de canne
- Poignée de tirage extérieure en acier inoxydable

1) Placard 1 vantail - Prêt à peindre
Mode de métré : au mètre carré

2) Placard 2 vantaux - Prêt à peindre
Mode de métré : au mètre carré

- 3) Plus-value pour finition stratifiée 2 faces
Mode de métré : au mètre carré de faces stratifiées

5.6.4 Placard portes coulissantes

Travaux comprenant :

- - Fourniture et pose de façades de placards coulissantes classement E1 aux formaldéhydes.
- - Vantaux constitués de panneaux de 10 mm d'épaisseur, encadrés de profilés acier laqué formant encadrement sur les quatre côtés, coloris au choix du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant.
- - Panneaux de particules agglomérés selon normes AFNOR en vigueur, prêts à peindre ou revêtus de deux faces stratifiées EGGER type
- MICROLINE LAITON
- - Assemblage du vantail excluant toute fixation des profilés et mécanismes à même le panneau.
- - Les boîtiers recevront un mécanisme rétractable, télescopique et amovible avec roulette montée sur roulement à billes comportant un système anti-déraillement clipsé dans les rainures du rail bas.
- - Mécanisme de roulement permettant le réglage de l'aplomb et de la hauteur du vantail et sera interchangeable sans avoir à démonter la structure vantail.
- - En partie haute, connecteur assurant la liaison mécanique du chainage entre profil vertical et traverse haute.
- - Guidage dans le rail supérieur assuré par des brosses de la largeur du vantail, de part et d'autre de la traverse haute.
- - Rail bas comportant sur l'un de ses côtés un pan vertical arrêt de revêtement, rail haut comportant sur l'un de ses côtés un décrochement formant un joint creux avec le plafond.
- - La hauteur des panneaux sera à vérifier sur place par l'entrepreneur du présent lot, avant toute commande de produits.

- 1) Placard 2 vantaux - Prêt à peindre
Mode de métré : au mètre carré

- 2) Placard 3 vantaux - Prêt à peindre
Mode de métré : au mètre carré

- 3) Plus-value pour finition stratifiée 2 faces
Mode de métré : au mètre carré de faces stratifiées

5.6.5 Aménagement

Aménagement des placards comprenant :

- - Rayonnages et séparation verticale en panneaux de particules de bois revêtu d'un papier décor surfacé stratifié sur les deux faces et chants de 19 mm d'épaisseur.
- - Espacement entre rayonnage : 50 cm
- - Système de crémaillères et de taquets permettant la modularité des hauteurs et des espacements entre les rayons.
- - Compris toutes sujétions de fixation et de mise en œuvre.
- - Classement au feu des panneaux : M3
- - Stratifié EGGER type MICROLINE LAITON
- - Réalisation suivant détail architecte

- 1) Tablettes sur crémaillère lg 0.30 à 0.40m
Mode de métré : Au mètre linéaire

- 2) Tablettes sur crémaillère lg 0.41 à 0.50m
Mode de métré : Au mètre linéaire

- 3) Tablettes sur crémaillère lg 0.51 à 0.60m
Mode de métré : Au mètre linéaire

5.7 DIVERS

5.8 Trappes de visite

- Fourniture de trappes de visites composées d'un cadre en bois dur et d'un ouvrant en MDF de 40 mm d'épaisseur avec 30 mm de laine minérale.
- Compris fermeture par batteuse avec rampe de serrage et ferrage par deux paumelles.
- Joint périphérique
- Finition : à peindre
- La pose sera à la charge du lot Plâtrerie
- Indice d'affaiblissement acoustique $Rw+C \geq 32$ dB

1) Trappes de visites standard

Dim. 20x20cm

Mode de métré :A l'unité

Dim. 30x30cm

Mode de métré :A l'unité

Dim. 40x40cm

Mode de métré :A l'unité

Dim. 50x50cm

Mode de métré :A l'unité

Dim. 60x60cm

Mode de métré :A l'unité

2) Trappes de visites CF1H

- Fourniture de trappes de visites composées d'un cadre en profilé électrozingué avec pattes de scellement, et d'un ouvrant en tôle électrozinguée 2 faces avec âme isolant rigide.
- Compris fermeture par batteuse avec rampe de serrage et ferrage par deux paumelles.
- Joint périphérique
- Finition : laquée
- La pose sera à la charge du lot Plâtrerie

Dim. 20x20cm

Mode de métré :A l'unité

Dim. 30x30cm

Mode de métré :A l'unité

Dim. 40x40cm

Mode de métré :A l'unité

Dim. 50x50cm

Mode de métré :A l'unité

Dim. 60x60cm

Mode de métré :A l'unité

5.9 Plinthes

5.9.1 Plinthes médium à peindre

Mise en œuvre de plinthes en medium hydrofuge y compris fixations adaptées aux types de parois. Epaisseur 10 mm

Finition bords : Droits

Compris coupes d'onglet, tablettages, entailles, vis, chevilles et toutes sujétions de fixation.

Pose sur murs ou cloisons par clouage, collage et vissage, compris toutes sujétions pour coupes d'onglets en partie courante ainsi qu'à tous les angles. Toutes les têtes de clous ou de vis seront

rechassées.

Finition : prêt à peindre

1) Ht. 40mm

Mode de métré : au mètre linéaire

2) Ht. 60mm

Mode de métré : Au mètre linéaire

3) Ht. 80mm

Mode de métré : Au mètre linéaire

4) Ht. 100mm

Mode de métré : Au mètre linéaire

5.9.2 Plinthe aluminium anodisé

Plinthes à bords galbés en aluminium à coller.

Profil avec aile inférieure en saillie

Finition : Aluminium anodisé, teinte au choix de l'architecte

Epaisseur : 11mm

Compris coupes d'onglet, tablettages, entailles, vis, chevilles et toutes sujétions de fixation.

1) Ht. 60mm

Mode de métré : au mètre linéaire

2) Ht. 80mm

Mode de métré : au mètre linéaire

5.9.3 Plinthe aluminium laqué

Plinthes à bords galbés en aluminium à coller.

Profil avec aile inférieure en saillie

Finition : Aluminium thermolaqué, teinte RAL7042

Epaisseur : 11mm

Compris coupes d'onglet, tablettages, entailles, vis, chevilles et toutes sujétions de fixation.

1) Ht. 60mm

Mode de métré : au mètre linéaire

2) Ht. 80mm

Mode de métré : au mètre linéaire

5.9.4 Plinthe décor CREATION 70 de chez GERFLOR

Mise en œuvre de plinthes en medium hydrofuge finition stratifié décor bois compris fixations adhésive ou clipsée adaptées aux types de parois.

Epaisseur 58 mm

Finition bords : arrondis

Compris coupes d'onglet, tablettages, entailles, vis, chevilles et toutes sujétions de fixation.

Pose sur murs ou cloisons par clouage, collage et vissage, compris toutes sujétions pour coupes d'onglets en partie courante ainsi qu'à tous les angles.

1) Référence 0458 CARRINGTON

Mode de métré : au mètre linéaire

2) Référence 0360 DEEFOREST

Mode de métré : au mètre linéaire

3) Référence 0504 MIDWEST

Mode de métré : au mètre linéaire

5.9.5 Reprise plinthes stylobate existantes

Reprise de plinthes moulurées, profil identique à l'existant, en medium hydrofuge y compris fixations adaptées aux types de parois.

Epaisseur 10 mm

Finition bords : Droits

Compris coupes d'onglet, tablettages, entailles, vis, chevilles et toutes sujétions de fixation.

Pose sur murs ou cloisons par clouage, collage et vissage, compris toutes sujétions pour coupes d'onglets en partie courante ainsi qu'à tous les angles. Toutes les têtes de clous ou de vis seront rechassées.

Finition : prêt à peindre

- 1) Ht. 100 à 125 mm

Mode de métré : au mètre linéaire

- 2) Ht. 126 à 150 mm

Mode de métré : au mètre linéaire

- 3) Ht. 151 à 175 mm

Mode de métré : au mètre linéaire

- 4) Ht. 176 à 200mm

Mode de métré : au mètre linéaire

5.10 Cimaise

- 1) Cimaise médium à peindre ht.40cm

Mise en œuvre de cimaise en medium hydrofuge y compris fixations adaptées aux types de parois. Epaisseur 10 mm

Finition bords : Droits

Compris coupes d'onglet, tablettages, entailles, vis, chevilles et toutes sujétions de fixation.

Pose sur murs ou cloisons par clouage, collage et vissage, compris toutes sujétions pour coupes d'onglets en partie courante ainsi qu'à tous les angles. Toutes les têtes de clous ou de vis seront rechassées.

Finition : prêt à peindre

Mode de métré : au mètre linéaire

- 2) Reprise cimaise existante ht.40cm

Reprise de cimaises droites ou moulurées, profil identique à l'existant, en medium hydrofuge y compris fixations adaptées aux types de parois. Epaisseur 10 mm

Finition bords : Droits

Compris coupes d'onglet, tablettages, entailles, vis, chevilles et toutes sujétions de fixation.

Pose sur murs ou cloisons par clouage, collage et vissage, compris toutes sujétions pour coupes d'onglets en partie courante ainsi qu'à tous les angles. Toutes les têtes de clous ou de vis seront rechassées.

Finition : prêt à peindre

Mode de métré : au mètre linéaire

5.11 Caisson store

Exécution de coffres en panneaux médium à peindre par le lot "Peinture",

A l'intérieur, fourniture et mise en place de contreplaqué 15 mm d'épaisseur noyé pour fixation du store. Un talon de 50 x 20 mm supportera le faux plafond en rives.

Dimensions de l'ouverture + 20 cm de part et d'autre avec fermeture des abouts ou filant selon plans. Largeur 40 cm du mur intérieur.

Mode de métré : Au mètre linéaire